

DOSSIER MARIAGE

Ce dossier doit être déposé **complet** à la Mairie de CHAVENAY (Service Etat civil) **un mois et demi** avant le mariage, et **trois mois** lorsque l'un des époux est étranger.

Liste des pièces à fournir pour tous les couples :

- Fiche de renseignements dûment remplie (FICHE JOINTE)
- Attestation sur l'honneur de domicile, à compléter et à signer pour chacun des futurs époux (FICHE JOINTE)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) pour chacun des futurs époux, à son propre nom (taxe d'habitation ou taxe foncière, facture de gaz, de téléphone fixe, etc.) (ORIGINAL + PHOTOCOPIE)
- Liste des témoins (1 ou 2 témoins par personne), accompagnée de la photocopie des pièces d'identité des témoins (FICHE JOINTE)

Liste des pièces à fournir pour les personnes de nationalité Française :

- Pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) (ORIGINAL + PHOTOCOPIE)
- Copie intégrale de l'acte de naissance (datée de **moins de 3 mois**). La demande doit être faite auprès de la mairie du lieu de naissance. Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères – Service Central de l'Etat Civil – 11, rue de la Maison Blanche – 44941 Nantes Cedex 9

Liste des pièces à fournir pour les personnes de nationalité Etrangère :

- Pièce d'identité (Passeport) (ORIGINAL + PHOTOCOPIE)
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait plurilingue) daté de **moins de 6 mois**. Cet acte, délivré par les autorités du lieu de naissance, doit être **traduit en français** ou être un **acte plurilingue** – il devra également être légalisé ou apostillé. Les traductions doivent être faites soit par un expert assermenté par les cours en France, soit par les autorités consulaires françaises dans le pays.
- Certificat de coutume (daté de moins de 3 mois), établi au consulat ou à l'ambassade en France
- Certificat de célibat ou, appelé aussi, certificat de capacité matrimoniale (daté de moins de 3 mois), établi au consulat ou à l'ambassade en France (accompagné de sa traduction)

Autres pièces éventuelles :

- Si le mariage a lieu dans la commune de domicile ou de résidence de l'un des parents des futurs époux : la pièce d'identité du parent (PHOTOCOPIE) et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) (PHOTOCOPIE)
- Si un contrat de mariage est établi chez un notaire, l'attestation du notaire (à remettre au minimum 10 jours avant la date du mariage)
- Si vous avez un ou plusieurs enfants communs, acte(s) de naissance du ou des enfants communs (daté(s) de moins de 3 mois), accompagné(s) du livret de famille
- Si vous êtes pacsé(e), récépissé de l'enregistrement de la déclaration conjointe du PACS (PHOTOCOPIE)
- Si vous êtes veuf ou veuve, acte de décès du conjoint précédent
- Si vous êtes divorcé(e), acte de naissance sur lequel figure la mention de divorce. A défaut, fournir une copie du jugement définitif de divorce

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Date du mariage souhaitée :/...../..... à h

RENSEIGNEMENTS FUTUR(E) EPOUX(SE)

NOM :

Prénom(s) :

Profession :

Né(e) le :/...../..... à.....

Nationalité :

 : Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Père :

NOM :

Prénom(s) :

Profession : retraité décédé sans renseignements

Adresse :

Code postal : Ville :

Mère :

NOM : NOM de jeune fille :

Prénom(s) :

Profession : retraitée décédée sans renseignements

Adresse :

Code postal : Ville :

RENSEIGNEMENTS FUTUR(E) EPOUX(SE)

NOM :

Prénom(s) :

Profession :

Né(e) le :/...../..... à.....

Nationalité :

☎ : Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Père :

NOM :

Prénom(s) :

Profession : retraité décédé sans renseignements

Adresse :

Code postal : Ville :

Mère :

NOM : NOM de jeune fille :

Prénom(s) :

Profession : retraitée décédée sans renseignements

Adresse :

Code postal : Ville :

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS EPOUX

Nombre d'enfants communs :

Un contrat de mariage sera-t-il établi par un notaire ? oui non

Procéderez-vous à un échange d'alliances lors de la cérémonie ? oui non

Le mariage civil sera-t-il suivi d'une cérémonie religieuse ? oui non

Souhaitez-vous la parution d'une photo dans le Chavenay Zoom ? oui non

Futur domicile conjugal prévu (adresse) :

LISTE DES TÉMOINS

1^{er} Témoin :

NOM : NOM d'épouse :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

2^{ème} Témoin :

NOM : NOM d'épouse :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

3^{ème} Témoin :

NOM : NOM d'épouse :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

4^{ème} Témoin :

NOM : NOM d'épouse :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

IMPORTANT : Les témoins (minimum 2, maximum 4) devront être âgés d'au moins 18 ans sans distinction de sexe ou de nationalité (Joindre les photocopies des pièces d'identité).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953. modifié par décret n°74.449 du 15 mai 1974)

(à imprimer en double exemplaire et à remplir par chacun des futurs époux)

Je soussigné (e) (Nom, Prénoms)

.....

Né(e) leà

Atteste sur l'honneur

Avoir mon domicile depuis le à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Avoir ma résidence à Chavenay où j'ai résidé sans interruption depuis le à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Avoir un de mes parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de Chavenay
depuis le à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Exercer la profession de

Être célibataire

Être pacsé(e) depuis le :/...../.....

Être divorcé(e) depuis le (dâte du jugement ou arrêt) :/...../.....

Être veuf(ve) depuis le :/...../.....

Ne pas être remarié(e) depuis le divorce ou décès du conjoint

A, le

Signature :

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :
1° d'établir une attestation ou certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Cochez les cases utiles